

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 12-13 (1900-1901)
Heft: 10

Rubrik: Faits divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



FAITS DIVERS

Les propriétés de l'air liquide.

On sait les merveilleuses applications de l'air liquide dont le pouvoir réfrigérant a des proportions incroyables. A ce sujet, la *Revue des Revues* décrit quelques expériences de laboratoire assez originales :

La congélation de l'alcool est une preuve décisive du pouvoir hautement réfrigérant de l'air liquide. Quelques gouttes versées dans un verre contenant par exemple du whisky, amenait la congélation instantanée de ce liquide. Si, au contraire, on plonge dans le verre de whisky un tube renfermant de l'air liquide, le whisky forme immédiatement un bloc solide et compact, qui peut être facilement ôté du verre, dont il gardera la forme.

Le plomb immergé dans l'air liquide devient élastique et le diapason s'y fait plus aigu. Une immersion de quelques secondes rendra sonore le métal le plus mou. Le caoutchouc, qui sert à faire les balles des enfants, devient aussi cassant que le verre, après y avoir été trempé pendant quelques minutes.

Les expériences sont au moins aussi intéressantes avec le mercure. On verse du mercure dans un moule qu'on plonge dans l'air liquide et il s'y congèle immédiatement. On obtient ainsi une barre qui, percée de deux trous, pourra supporter un poids fort lourd. Mais ce qui est plus étrange, c'est qu'on peut, par le même procédé, fabriquer un diapason qui vibrera à l'égal du meilleur acier.

Une autre expérience consiste à mouler, dans un moule spécial, du mercure en forme de marteau. Après avoir versé sur le mercure de l'air liquide, on pourra, au bout de quelques minutes, se servir de ce marteau pour enfoncer des clous.

Une des plus jolies expériences est la suivante : on place l'air liquide dans une coupe faite de whisky congelé. On met dans l'air liquide, soit une plume d'acier, soit un ressort de montre muni d'un petit morceau de souffre.

L'on met le feu au soufre, l'acier brûle immédiatement en pétillant et c'est un fort amusant contraste que celui de ce morceau de métal chauffé au rouge blanc, dans ce liquide de 270° au-dessous de zéro, sur un morceau d'alcool solide. Il est difficile d'imaginer une réunion d'incompatibles plus complète.

On fait également bouillir une casserole pleine d'air liquide en la posant sur un morceau de glace. Si par hasard l'ébullition ne venait pas assez vite, il serait facile de l'accélérer en y ajoutant un morceau de glace ; preuve irréfutable de cette vérité, à savoir qu'en réalité la glace est chaude.



Grave accident provoqué par un éclair magnésique.

Ceux qui me lisent savent que j'ai été un des propagateurs de la photographie par l'éclair magnésique ; je viens signaler aujourd'hui un accident dont je suis la victime pour en éviter d'autres.

Il existe dans les jardins de l'Exposition un appareil permettant de photographier une ou plusieurs personnes par l'introduction d'une pièce de monnaie, comme dans les distributeurs dits automatiques.

Malheureusement, comme la position de l'appareil ne donne pas un éclairage suffisant, on emploie pour éclairer

le sujet un éclair magnésique provoqué par une étincelle électrique.

Il y a un mois, j'eus la malencontreuse idée d'examiner cet appareil pour le décrire dans mes comptes rendus sur l'Exposition.

Moyennant un franc remis à l'opérateur, je m'assis sur le siège placé devant l'appareil à environ 0^m,60.

L'opérateur versa dans un petit réservoir, suspendu auprès de l'objectif à la droite du sujet, une certaine quantité de poudre magnésique, appuya sur un bouton et me dit que je pouvais me lever, l'opération se terminant dans l'appareil.

J'avais éprouvé à l'œil droit une vive douleur causée par l'éclair ; la charge était trop forte et trop près du sujet photographié.

Je le dis à l'opérateur, qui me répondit, en me remettant ma photographie grise et surexposée, qu'il n'était pas photographe.

Je lui conseillai de diminuer de beaucoup la charge de poudre, pour ne pas aveugler ses clients, ne pensant pas que je deviendrais moi-même victime de son appareil, malgré l'engourdissement que j'éprouvais à l'œil droit.

Mon œil gauche, très fatigué depuis longtemps, m'était presque inutile, et c'était l'œil droit qui me servait pour tous les travaux auxquels je me livrais.

Pendant trois jours la lecture me fut pénible, puis l'œil droit fut recouvert d'un voile jaune, qui devint bleu foncé et rendit cet œil aveugle.

Trois oculistes déclarèrent que j'avais un décollement partiel de la rétine, rarement guérissable.

Actuellement, la lumière du jour regardée avec cet œil apparaît comme à travers un verre dépoli sur lequel on aurait appliqué un nombre considérable de petites feuilles qui sont plus ou moins rapprochées les unes des autres.

Les contours de ces feuilles sont noirs, le centre est rouge vu par transparence. Ce sont évidemment des déchirures de la rétine.

Le Dr Laforest, qui me soigne, m'interdit tout travail et n'a pas autorisé de verre pour améliorer la vue de l'œil infirme qui me reste.

Aussi est-ce dans le vague que je trace ces lignes mal coordonnées, incapable de toute lecture.

J'espère éviter à mes confrères une imprudence que l'écrivain, plus que sexagénaire, paiera peut-être bien cher, par la privation de voir leurs travaux et leurs découvertes. — Nos lecteurs sont invités à nous écrire si d'autres accidents analogues ont été signalés.

Charles GRAVIER.

(*Photo-Gazette*).

Nous avons été très heureux d'apprendre de l'occuliste même qui, en dernier lieu, soigne M. Gravier, qu'il y a tout espoir de sauver l'œil malade de notre sympathique confrère.

(Réd. de la *Rev. suisse*.)



M. le Dr Eder, conseiller aulique.

On connaît les remarquables travaux du Dr Eder, directeur de l'Ecole impériale graphique de Vienne, travaux qui ont donné à cette école un vif éclat. M. le conseiller d'Etat Dr Eder, vient d'être promu au grade suprême de conseiller aulique. Nous nous associons aux félicitations qui lui sont adressées de toutes parts dans le monde photographique.

Le même arrêté impérial confère à M. E. Valenta, professeur à l'Ecole graphique de Vienne, le titre de Chevalier de l'Ordre de François-Joseph.

